



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, La Haye Tél. 92 44 41 Télégr. Intercourt, La Haye

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 73/33

Le 29 septembre 1973

Affaire relative au Procès de prisonniers
de guerre pakistanais
(Pakistan c. Inde)

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Faisant suite à une demande du Gouvernement pakistanais, le Président de la Cour, par ordonnance du 29 septembre 1973, a reporté la date d'expiration des délais fixés par l'ordonnance de la Cour du 13 juillet 1973 pour la présentation de pièces de procédure écrite relatives à la compétence de la Cour.

Les nouvelles dates ainsi fixées sont les suivantes :

Mémoire du Gouvernement pakistanais : 15 décembre 1973

Contre-mémoire du Gouvernement indien : 17 mai 1974

La suite de la procédure est réservée
